

Référence: HPC11870 / HPC11871

Absorbant Terre de Diatomée

Agrément routier.

-Description et domaine d'application:

CONFORME A LA NORME NF P 98-190 du 05 février 2002 : «Produits absorbants destinés à un usage routier» Numéro d'agrément délivré par le SETRA : ABS.2002.14

ABSORPTION D'HYDROCARBURES 152%

L'absorbant Terre de Diatomée HPC11870 est un produit inerte et exempt de matières nocives connues. Le grain de HPC11870 grâce à sa surface spécifique supérieure à la moyenne est composé d'un nombre très important de pores invisibles qui lui confère son haut pouvoir d'absorption, il ne forme pas de boue après absorption.

Grâce à la forme anguleuse des grains, l'absorbant Terre de Diatomée HPC11870 permet de maîtriser le glissement sur les sols (éventuellement verglacés et/ou enneigés). Chaque grain fournit une friction élevée et réduit ainsi les risques de dérapage.

L'absorbant HPC11870 sert à l'absorption de liquides (huiles, combustibles, produits chimiques, eau, etc.) sur routes, dans les usines, aéroports, ateliers, bateaux, etc. Les risques d'incendie et d'explosion que représentent les liquides combustibles s'en trouvent réduits ainsi que les risques de chute et de glissance dus à la présence de liquides gras sur les sols. De par ces caractéristiques il restitue un revêtement sec et non glissant après usage. Comme tout produit absorbant, l'absorbant HPC11870 doit être ramassé ou balayé après usage et sa destruction doit être effectuée en conformité avec les réglementations et des polluants absorbés

Autres utilisations possibles : Litières pour animaux, désodorisant de chambres froides, agent stabilisateur pour les plantes, support pour parfum.

- Conforme à la Norme AFNOR P 98-190, utilisation sur réseau routier.

- Absorbant utilisé par Conseils Généraux, DDE, industrie, ...

- Autres utilisations possibles : Litières pour animaux, désodorisant de chambres froides, agent stabilisateur pour les plantes, support pour parfum. La diatomée est utilisable sur routes, dans les usines, aéroports, ateliers, bateaux, etc.

-Granulométrie :

98.8% entre 0.5 et 1.4 mm - densité environ 500kg/m³

-Stabilité et réactivité :

Produit chimiquement neutre vis-à-vis de tous les liquides, à l'exception de l'acide fluorhydrique

Toutes les valeurs indiquées sur cette fiche technique sont des données moyennes

- (1) Absorption selon norme NF T 90-361 : Incertitude 5 %

- (2) Taux émission de poussière selon norme NF P 98-190 (Annexe B) : Incertitude 2 %

- (3) Taux d'adhérence résiduelle selon norme NF P 98-190 (Annexe A) : Incertitude 5

Référence: HPC11870 / HPC11871
Absorbant Terre de Diatomée

-Données techniques :

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Composition | Terre de diatomée du Danemark |
| Couleur | rouge/brun |
| Absorption d'eau(1) | 151 % |
| Absorption d'hydrocarbures(1) | 152 % |
| Taux d'émission de poussières (2) | < à 0,5 % |
| Taux d'adhérence résiduelle(3) | 89 % |
| pH (solution aqueuse 10 %) | 5,5 |
| poids spécifique (g/cm3) | 2,3 |
| Humidité | 4 % |
| Perte au feu à 1025 °C | 1 % |
| Température de calcination | Supérieure à 800°C |
| Sans silice CRISTALLINE | |

-Conditionnement :

Le sac de 20KG/40L - Réf : HPC11870
50 sacs de 20KG/40L - Réf : HPC11871



CERTIFICAT DE CONFORMITE D'UN PRODUIT ABSORBANT POUR UTILISATION SUR LE RESEAU ROUTIER FRANÇAIS GARANTISSANT :

- LA CONFORMITE A LA NORME AFNOR NF P 98-190 « PRODUITS ABSORBANTS DESTINES A UN USAGE ROUTIER » ;
- LA CONFORMITE A LA CIRCULAIRE DU 29/04/2002 DE LA DIRECTION DES ROUTES.

| | |
|-------------------------------------|---|
| Dénomination commerciale : | Absorbant MODA 05/10 |
| Provenance de la matière première : | Fur au Danemark |
| Matière : | Terre de diatomée calcinée à 800°C |

La norme AFNOR NF P 98-190 ainsi que la circulaire du 29 avril 2002 de la Direction des routes définissent 5 critères pour autoriser l'emploi d'absorbants sur le réseau routier Français :

| CRITERES DE CONFORMITE | EXIGENCES | INCERTITUDE | RESULTATS | CONFORMITE |
|--|---|-------------|-----------|------------|
| | ORIGINE | | | |
| <i>Pouvoir absorbant en eau (sur eau selon la norme NF T 90-361)</i> | > 66 % <small>Circulaire du 29/04/02</small> | 5 % | 137 % | Conforme |
| <i>Pouvoir absorbant des hydrocarbures (sur gazole selon la norme NF T 90-361)</i> | > 100 % <small>AFNOR NF P 98-190</small> | 5 % | 154 % | Conforme |
| <i>Taux d'adhérence résiduel du revêtement traité (selon annexe A de la norme NF P 98-190)</i> | ≥ 90 % <small>AFNOR NF P 98-190</small> | 5 % | 88 % | Conforme |
| <i>Taux d'émission de poussière (selon annexe B de la norme NF P 98-190)</i> | Maximum 10 % <small>AFNOR NF P 98-190</small> | 2 % | < à 0,5 % | Conforme |
| <i>Modèle d'étiquetage obligatoire (selon annexe D de la norme NF P 98-190)</i> | Obligatoire <small>AFNOR NF P 98-190</small> | N/A | Présent | Conforme |
| <i>Traçabilité sur 2 ans (selon annexe D de la norme NF P 98-190)</i> | Obligatoire <small>AFNOR NF P 98-190</small> | N/A | Effectuée | Conforme |

Ce produit était précédemment enregistré sous le numéro d'agrément SETRA ABS.2002.14

Fait ce jour à Saint-Romain-le -Puy.